



REPUBLIQUE DU SENEGAL
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



**Au Nom d'Allah, le Clément,
le Miséricordieux**

لَسْ نَأَلُوا الرِّحْمَىٰ شَيْئًا مَعًا نُحْسِبُ، وَمَا نُنْفِقُوا مِنْ شَيْءٍ، فَإِنَّ اللَّهَ بِهِ عَلِيمٌ

« Vous n'atteindriez la (vraie) piété que si vous faites largesses de ce que vous chérissez.

Tout ce dont vous faites largesses, Dieu le sait certainement bien».

Coran, S : 3, V : 92



Le Prophète ﷺ a dit : « L'aumône que l'on fait ne diminue en rien les biens dont on dispose. Allah n'ajoute au serviteur indulgent que considération. Nul ne s'humilie pour Allah sans qu'il ne l'élève. »



Contact : Mermoz Sacré-Cœur,
Cité Keur Gorgui, Derrière Siège
SONATEL, Tél. : +221 33 889 29 90
E-mail: courriel@haw.gouv.sn
Site web: www.haw.gouv.sn

SOMMAIRE

Le Prophète (paix et salut sur Lui) a dit :
«Quand le fils d'Adam meurt, son œuvre s'arrête
sauf dans trois choses : une aumône durable, une
science dont les gens tirent profit et un enfant pieux
qui prie pour lui.» Rapporté par Muslim

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ: أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ ﷺ قَالَ: «إِذَا مَاتَ
ابْنُ آدَمَ انْقَطَعَ عَنْهُ عَمَلُهُ إِلَّا مِنْ ثَلَاثٍ: صَدَقَةٍ جَارِيَةٍ، أَوْ عِلْمٍ يُنْتَفَعُ
بِهِ، أَوْ وَالدٍ صَالِحٍ يَدْعُو لَهُ». مَرْوَاهُ مُسْلِمٌ

Définition du Waqf 6

Fondements du Waqf 7

Caractéristiques du Waqf 7

Les piliers du Waqf 8

Les types de Waqf 8

Les conditions du Waqf 9

Comment constituer un bien en Waqf 9

Acte de constitution d'un bien en Waqf 10

Les avantages fiscaux 10

Présentation de la HAW 12

Projet immeuble Waqf Daara moderne 13

Projet immobilier Waqf - centre-ville de dakar 14

Centre commercial Waqf - Diamniadio 15

Projet de construction de Daaras modernes 16

Fonds waqf monétaire 19

Projets sociaux 22

Comment faire une donation monétaire ? 24

Moyens de paiement 25

DÉFINITION DU WAQF

Le waqf est l'investissement d'une aumône en vue de la rendre perpétuelle et profitable à la société.

Il s'agit :

- D'une aumône volontaire à utilité perpétuelle (sadakha jaariya : aumône dont les récompenses continuent même après la mort) ;
- D'un investissement d'ici-bas et dans l'au-delà ;
- D'un outil efficace de lutte contre la pauvreté.

L'objet constitué waqf est soit :

- Un bien immobilier (terrain, bâtiment, appartement, boutique, ferme agricole) ;
- Un bien mobilier (voitures, équipements, livres, bijoux) ;
- De la monnaie (cash, chèque, action).

FONDEMENTS DU WAQF

Dans le coran : Le waqf est dans tous les versets qui exhortent à la donation et aux œuvres de charité.

« Vous n'atteindriez la vraie piété que si vous faites largesses de ce que vous chérissez le plus », Coran ; S : 3 V : 92.

« Ô les croyants ! Dépensez des meilleures choses que vous avez gagnées et des récoltes que nous avons fait sortir de la terre pour vous. » **Coran S : 2 ; V : 267.**

Dans la Sunna : Le prophète, paix et salut sur Lui, avait recommandé à Omar de constituer un waqf. En effet, selon un hadith authentique : Omar Ibnou Al-Khattâb avait gagné une terre à la bataille de Khaybar, « le meilleur bien » qu'il ait reçu selon ses dires ; il interrogea le Prophète sur la meilleure manière de l'employer au service des musulmans.

Le Messager d'Allah lui répondit:
« Si tu veux, immobilise ton fonds et utilise ses produits dans le sentier de Dieu ; mais il ne pourra plus ni être donné, ni

vendu, ni hérité.»

Le waqf est aussi une aumône permanente «sadaqah jāriyah » dont les retombées profiteront au donateur, même après sa mort.

LES CARACTÉRISTIQUES DU WAQF

Irrévocabilité : La constitution d'un bien en waqf ne peut être remise en cause par les héritiers du donateur.

Perpétuité ou temporaire : Le waqf est généralement perpétuel dans le but d'assurer la régularité et la durabilité des services offerts aux bénéficiaires, et à la société (génération actuelle et future) mais il peut aussi être constitué pour une période donnée.

Inaliénabilité : Le Bien waqf ne peut être vendu, donné en héritage, hypothéqué ou aliéné.

Universalité : Le waqf est destiné aux musulmans et aux non musulmans. Le constituant tout comme le bénéficiaire peut être musulman ou non musulman.

LES PILIERS DU WAQF

Le Constituant ou donateur : toute personne physique ou morale ayant un objet licite, propriétaire du bien. Elle ne doit pas être frappée d'une incapacité de disposer à titre gratuit.

Le Bénéficiaire : toute personne physique ou morale capable de recevoir l'usufruit du bien waqf.

L'administrateur du Waqf : c'est la personne désignée par le constituant et chargée de la gestion du waqf. Il n'a aucun droit ni sur la propriété du bien immobilisé ni sur son usufruit. Il n'a pas le droit de vendre le bien du waqf tant qu'il est en bon état. Mais si le bien tombe en désuétude ou n'est plus rentable, il peut procéder à un échange ou une substitution afin de maintenir ou d'accroître les revenus.

Le Bien : tout bien réel constitué en waqf. Il peut être mobilier, immobilier ou monétaire.

La Formulation : c'est l'acte par lequel la personne exprime sa volonté de constituer un waqf.

LES TYPES DE WAQF

Waqf public (waqf khayri) : tout bien constitué waqf géré par une personne publique et dont la jouissance est affectée en premier ou en dernier lieu à des œuvres de charité et de bienfaisance ainsi qu'à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général.

Waqf de famille ou waqf privé (waqf ahli) : tout bien constitué waqf au profit de certains membres de la famille ou de la descendance du constituant ou d'une tierce personne physique ou morale.

Waqf d'intérêt public : tout waqf ayant un but d'intérêt public géré par une personne privée physique ou morale.

Waqf mixte (mushtarak) : tout bien constitué waqf pour une partie au profit d'une œuvre publique, et pour l'autre partie dudit bien, au profit d'une personne désignée ou de sa descendance ou au profit exclusif de la personne désignée. Il peut être composé d'un waqf de famille et d'un waqf public ou d'un waqf d'intérêt public.

Waqf d'intérêt public reconnu d'utilité publique : c'est un waqf d'intérêt public, qui, à la suite de la demande du constituant ou de l'administrateur du waqf, auprès de la Haute Autorité du Waqf, bénéficie d'une reconnaissance d'utilité publique par décret.

Les conditions de Waqf

1. Le bien waqf doit être licite.
2. Le bien waqf doit être bien identifié et défini.
3. Le bien waqf doit être une propriété du donateur.

COMMENT CONSTITUER UN BIEN EN WAQF ?

LE CONSTITUANT DU WAQF :

- Toute personne physique ou morale ayant un objet licite, propriétaire du bien.
- Le constituant ne doit pas être frappé d'une incapacité de disposer à titre gratuit.

« Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient ». Coran, S : 2 ; V : 261





ACTE DE CONSTITUTION D'UN BIEN EN WAQF.

- Acte notarié ou par acte sous seing privé déposé au rang des minutes d'un notaire avec reconnaissance d'écritures et de signatures.
- Décret pour les waqf créés par l'Etat ou ses démembrements.
- Inscription au livre foncier du bien immobilier.

« Dieu n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité » (Coran S:2; V:286)

LES AVANTAGES FISCAUX

Le régime fiscal du waqf public et du waqf d'intérêt public applicable est celui prévu par les dispositions du code général des impôts amendé en juin 2019.

LES WAQF PUBLICS SONT TOTALEMENT EXEMPTÉS :

- Du droit d'enregistrement sur les acquisitions et les échanges faits par l'autorité chargée de l'administration et de la supervision du waqf ainsi que des actes de constitution de waqf public :

- De l'impôt sur les sociétés (30%) ;
- De la contribution foncière des propriétés bâties et non bâties (5%) ;
- De la surtaxe sur les terrains non bâtis ou insuffisamment bâtis (jusqu'à 3%) ;
- De la déductibilité des charges des personnes morales (IS) et aux personnes physiques (BIC) des dons faits au waqf public dans les limites fixées par la loi (0,5% de leur chiffre d'affaires ou de leur revenu net) ;
- De la déductibilité des charges des titulaires de bénéfices non commerciaux ayant fait des dons au waqf public dans les limites fixées à 5/1000 des recettes brutes.

LES WAQF D'INTÉRÊT PUBLIC RECONNUS D'UTILITÉ PUBLIQUE

- l'enregistrement gratuit des actes de constitution des waqf d'intérêt public ayant la reconnaissance d'utilité publique ;
- l'exonération de l'impôt sur les sociétés (30%) des waqf d'intérêt public ayant la reconnaissance d'utilité publique.



PRÉSENTATION DE LA HAUTE AUTORITÉ DU WAQF

La Haute Autorité du Waqf (HAW) est créée par la loi n° 2015-11 du 06 mai 2015 relative au waqf, et par le décret n° 2016-449 du 14 avril 2016 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Haute Autorité du Waqf. C'est une autorité administrative indépendante qui dispose de l'autonomie financière et de gestion. Elle a pour missions principales de développer et d'administrer les waqf publics et mixtes, de contrôler et de superviser les waqf de famille et d'intérêt public et de promouvoir le développement des waqf.

La HAW est gérée par une direction générale placée sous la supervision d'une Commission dotée de compétences étendues en matière budgétaire, d'investissement, d'orientations et de contrôle.

Le Prophète, paix et salut sur Lui, a dit «L'envie n'est permise que dans deux cas :

- 1. Un homme à qui Dieu a donné une fortune et lui a donné la force de la dépenser dans les causes justes.**
- 2. Un homme à qui Dieu a donné une sagesse (un savoir) qu'il emploie pour arbitrer les litiges et qu'il enseigne aux autres**

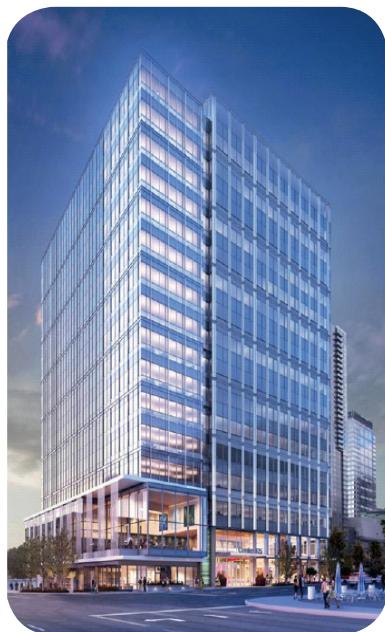


PROJET IMMEUBLE WAQF DAARA MODERNE



Site	Centre-Ville de Dakar, Rue Amadou Assane Ndoye
Projet	Appartements et bureaux, avec commerces au RDC
Nombre d'Etages	Immeuble R+16
Surface du Terrain	2 273 m ²
Surface Bâtie	20 000 M2
Coût Global	\$US 20,2 millions
Financement Externe :	Banque Islamique de Développement
Montant Financement	US\$ 16,2 millions
Finalités	Financement du processus de modernisation des Daara

PROJET IMMOBILIER WAQF CENTRE-VILLE DE DAKAR



OBJECTIFS :

- Mettre sur pied des cantines scolaires en milieu urbain et rural.

Site Centre-Ville de Dakar, Rue Amadou Assane Ndoye

Montant Sollicité US\$ 15,5 millions

Projet Immeuble de bureaux

Surface 1 692 m²

Superficie Bâtie 20,000 m²

Nombre d'étages R+14

Finalités Cantines Scolaires en Milieu Urbain et Rural

PROJET IMMOBILIER CENTRE COMMERCIAL WAQF DIAMNIADIO

OBJECTIFS :

- Récupérer des enfants en situation de vulnérabilité ;
- Permettre la réinsertion des enfants dans des structures ;
- Prendre en charge leurs besoins en formation ;
- Prendre en charge le fonctionnement de ces centres ;
- Appuyer les daaras qui reçoivent les enfants récupérés ;
- Permettre surtout une meilleure prise en charge des enfants déshérités et des talibés en leur offrant un enseignement de qualité dans un environnement sain avec un régime d'internat adapté.



Montant Recherché USD 7,5 millions

Projet Centre commercial, Phase 1

Site Diamniadio

Surface du Terrain 30.000 m²

Superficie Bâtie 20.000 m²

Bénéficiaires Enfance vulnérable

PROJET DE CONSTRUCTION DE DAARAS MODERNES AU SENEGAL

▪ La Haute Autorité du WAQF compte lancer un programme de construction de daaras modernes à travers tout le territoire national, à raison d'un daara par région. Cet édifice viendra renforcer le dispositif culturel et éducatif du pays et contribuer efficacement à l'expansion de l'enseignement islamique. Il va permettre surtout une meilleure prise en charge des enfants déshérités et des talibés en déperdition en leur offrant un enseignement de qualité dans un environnement sain avec un régime d'internat adapté à leur condition de vie communautaire.

COÛT ESTIMATIF DE CONSTRUCTION PAR DAARA

Désignation	Nbr	P.Unit	Prix Total
Bâtiment central (Administration et salles de classes)	1	49 923 820	49.923.820
Hébergements	1	21 771 405	21.771.405
Réfectoire et Cuisine	1	12 770 808	12.770.808
Blocs d'hygiène	4	6 781 911	27.127.644
Compostière	2	2 406 980	4.813.960
Aménagements extérieurs et Mur de clôture	1	45 297 900	5. 297.900
TOTAL GENERAL HTVA :			161 705 537
TVA 18 % :			29 106 997
TOTAL GENERAL TTC :			190 812 534

**Le Prophète, paix et salut sur Lui, a dit :
« Le meilleur d'entre vous est celui qui
apprend le Coran et l'enseigne. »**



FONDS WAQF MONÉTAIRE

Les bénéficiaires des fonds Waqf monétaire sont les populations vulnérables. Conformément aux principes du Waqf, 80% des ressources collectées seront affectées à l'investissement et les revenus générés permettront de satisfaire les besoins des populations démunies dans les secteurs ciblés. Les 20% restants seront affectés aux dépenses courantes des bénéficiaires.

1 - Fonds WAQF monétaire au profit des enfants en situation de vulnérabilité

LES OBJECTIFS :

- Construire des daaras modernes et appui aux daaras ;
- Acquérir des équipements médicaux au profit des enfants ;
- Construire des centres d'accueil et d'orphelinat pour les enfants, les talibés ;
- Prendre en charge des orphelins, des enfants issus de familles démunies et de talibés.



**Le messager d'Allah paix et salut sur Lui a dit :
« Moi et celui qui prend un orphelin en charge serons comme ceci au paradis;
et il rejoignit l'index et le majeur. »**

2 - Fonds WAQF monétaire autonomisation des jeunes et des femmes

L'objectif principal de ce waqf d'entrepreneuriat est d'apporter un soutien financier durable et prédictible pour sauvegarder la dignité et la prospérité des foyers démunis en développant l'investissement dans leur capital humain afin de leur permettre d'assurer leur résilience économique. Il vise la création d'emplois et d'opportunités d'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes.

3 - Fonds WAQF monétaire éducation et formation

OBJECTIFS :

- Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation qualifiante aux jeunes issus de milieux défavorisés ;
- Construire des écoles et centres de formation ;
- Octroyer des bourses d'études aux jeunes étudiants.

4 - Fonds WAQF monétaire hydraulique et assainissement

OBJECTIFS :

- Faciliter l'accès à l'eau potable par la réalisation de puits, de forages, et d'ouvrages hydrauliques.
- Réaliser des ouvrages d'assainissement.

5 - Fonds WAQF monétaire santé

OBJECTIFS :

- Assister les populations dans la prise en charge des besoins en matière de santé ;
- Construire des postes et centres de santé ;
- Équiper les structures sanitaires ;
- Construire des centres spécialisés ;
- Doter les structures de santé en médicaments ;
- Appuyer les structures en soins médicaux.



Les projets sociaux de la HAW

Intitulé du projet	Bénéficiaires	Besoins en financement (F CFA)	Impacts attendus
Accès des personnes handicapées aux aides techniques prioritaires, à l'appareillage et à la réadaptation physique et fonctionnelle.	20 000 personnes handicapées	1 000 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à l'appareillage et aux services de réadaptation fonctionnelle ; - Amélioration de la productivité des personnes handicapées.
Équipement des membres de la fédération Régionale des associations de personnes Handicapées / FRAPH	Membres de l'association FRAPH-KOLDA	34 904 826	Équipement en : <ul style="list-style-type: none"> - 100 Fauteuils Roulants; - 100 paires de Béquilles ; - 100 cannes blanches ; - 100 lunettes approche.
Couverture sanitaire des indigents et groupes vulnérables	4 226 indigents et groupes vulnérables	78 751 899	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion d'une prévention grâce à une prophylaxie sociale adéquate ; - Effectivité de la prise en charge socio-sanitaire des bénéficiaires ; - Effectivité de l'accompagnement des bénéficiaires souffrant de maladies chroniques et de leurs proches.

Équipement de dix (10) maisons de l'outil	5000 femmes, jeunes professionnels artisans, analphabètes et talibés sortant de « daaras» sans qualification professionnelle	241 917 000	<ul style="list-style-type: none"> - Création et consolidation de 5 000 emplois à raison de 500 bénéficiaires par Maison de l'Outil ; - Augmentation substantielle du niveau de vie des femmes, des jeunes et des artisans par la valorisation socio-économique de leurs terroirs ; - Valorisation du rôle socio-économique des maisons de l'outil dans leur zone d'implantation en offrant diverses prestations aux couches les plus défavorisées des quartiers, villes et campagnes ;
Projet de prise en charge médico-sociale des personnes affectées par la lèpre et leurs familles	1 800 personnes affectées par la lèpre.	1 865 000 000 F CFA dont 85 500 000 pris en charge par le Ministère de la Santé et de l'action sociale (MSAS)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui nutritionnel à 1 000 bénéficiaires; - Construction de 50 toilettes adaptées aux besoins des bénéficiaires; - Construction de 10 logements sociaux ; - Réhabilitation de 20 logements dans les villages de reclassement social ; - Financement de 10 projets économiques communautaires; - Accès des bénéficiaires aux consultations ophtalmologiques et soins médico-chirurgicaux.
Programme d'acquisition de moulins à mil pour l'autonomisation des femmes rurales	100 villages	120 900 000	<ul style="list-style-type: none"> - L'autonomisation des femmes et l'accès à des activités rentables et génératrices de revenus.

COMMENT FAIRE UNE DONATION MONETAIRE ?



Par :

- Cession volontaire sur salaire
- Virement bancaire
- Transfert Mobile Money (Orange money, WARI, YUP)
- Certificat de donation
- Dépôt cash dans les box de donation waqf (supermarchés, banques, aéroport Blaise Diagne)
- Plateforme de donation

LES MOYENS DE PAYEMENT :

Nom :.....

Prénom(s) :.....

Adresse :.....

Profession :.....

Téléphone :.....E-mail :.....

CERTIFICAT DE DONATION :

Platinum
1 000 000 Fcfa

Gold
500 000 Fcfa

Silver
200 000 Fcfa

Plateforme de donation : www.waqf-senegal.com

COMPTE BANCAIRE :

COMPTE BANCAIRE WAQF ENFANCE VULNERABLE BANQUE ISLAMIQUE DU SENEGAL (BIS)

CODE BANQUE	CODE GUICHET	COMPTE	CLE RIB
SN 079	011012	51080486002	39

CODES MARCHANDS :

Orange Money



Wari



« Si seulement celui qui fait l'aumône savait que son aumône tombe directement dans la main d'Allah avant de tomber dans la main du pauvre, la joie du donneur aurait été plus grande que celle de celui qui reçoit l'aumône »

Ibn Al-Qayyim



« Avec le WAQF,
c'est donner un jour, et profiter
des bienfaits pour toujours »



Haute
Autorité du

Waqf

C o n t a c t s :

**Mermoz Sacré-cœur, Cité Keur Gorgui,
Derrière Siège SONATEL, Tél. : +221 33 889 29 90**

E-mail: courriel@haw.gouv.sn

Site web: www.haw.gouv.sn